

COMMUNE DE BOISSEUIL

**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL (Haute-Vienne)**

Nombre de Conseillers
en exercice : 23
Présents : 17
Votants : 23

L'an deux mille vingt-cinq, le 26 juin, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de M. Philippe JANICOT.

Date de convocation du Conseil Municipal : 20 juin 2025

PRESENTS : Mme BEAUGERIE Delphine, M. BIAD Brahim, Mme BOUCHON Véronique, Mme BOURGEOIS Annick, Mme BRAILLON Eliane, Mme HAY Salomé, M. JANICOT Philippe, M. LARROQUE Joël, M. NARAIN Gino, M. TOURNIEROUX Vincent, M. VALADON Thierry, M. VILLAUTREIX Joël, Mme WISSOCQ Mathilde, Mme ASTIER Martine, Mme DEBAYLE Michèle, M. EJNER Pascal, M. ZBORALA Bernard.

ABSENTS : M. DOUDARD Christian (Pouvoir à M. TOURNIEROUX Vincent), Mme COQUEL Laure (Pouvoir à Mme BEAUGERIE Delphine), Mme MOREAU Aurore (Pouvoir à M. VALADON Thierry), Mme MOUMIN Manon (Pouvoir à M. JANICOT Philippe), M. SAUVAGNAC Bernard (Pouvoir à Mme BOURGEOIS Annick), M. BOURDOLLE Philippe (Pouvoir à Mme ASTIER Martine).

Secrétaire de séance : Mme Véronique BOUCHON

6. Contrat de prestation de communication entre la commune de Boisseuil et Limoges Métropole concernant l'organisation des 40 ans de la fête des escargots.

Cette année 2025 sera marquée par les 40 ans de la traditionnelle fête des escargots de la commune de Boisseuil du vendredi 12 au dimanche 14 septembre prochain.

A ce titre et afin de célébrer dignement cet anniversaire la commune organisera, en complément des animations traditionnelles, deux concerts avec des artistes reconnus au niveau national le vendredi soir et le dimanche après-midi ainsi que des spectacles supplémentaires.

Au vu de l'importance de ce projet pour la commune et afin de limiter les impacts financiers, il est proposé de faire appel à des partenaires.

A travers la signature d'un contrat de prestation de communication Limoges Métropole pourrait être désigné comme le partenaire principal des 40 ans de la fête des escargots.

A ce titre, la commune s'engage à mettre en avant Limoges Métropole par tous moyens sur l'ensemble des supports de communication de l'évènement : bulletin municipal, magazine spécial des 40 ans de la fête, affiches, flyers, banderoles, oriflammes, kakémonos, site internet, application mobile, panneaux d'affichage numérique, presse écrite locale... La communauté urbaine sera également citée comme partenaire principal à chaque intervention orale publique : discours, radio, télévision...

En contrepartie Limoges Métropole versera une somme correspondant aux prestations de communications réalisées.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- d'autoriser le Maire à signer le contrat de prestation de communication avec la Communauté urbaine Limoges Métropole ainsi que tout document devant intervenir dans ce cadre,
- d'imputer les recettes sur les articles prévus au budget principal de la commune de Boisseuil.

VOTE 23	POUR 23	CONTRE 0	ABSTENTION 0
----------------	----------------	-----------------	---------------------

Fait et délibéré en Mairie
Les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures
Le Maire,
Philippe JANICOT

